

FLASH USD-FO – SPÉCIAL CORONAVIRUS AUDIO-RÉUNION DU 2 JUIN 2020 – GT 4 PRA

Un GT en audio-réunion sur l'épidémie de coronavirus (Covid-19) et le Plan de reprise d'activité (PRA) s'est tenu ce jour entre la directrice générale, certains de ses collaborateurs et les représentants des personnels.

Vous trouverez ci-après le résumé de nos principaux échanges.

Ordre du jour :

- 1 Effectifs et statistiques
- 2 Redéploiement des agents de la Surveillance (DIPA et autres DI)
- 3 Matériels et dispositifs de protection
- 4 Questions RH
 - ASA, congés, application de l'ordonnance sur les congés ;
 - ASA et ARTT ;
 - prime exceptionnelle.
- 5 Agenda social

Autres points divers

- SRA Chambéry ;
- PDA Grenoble.

1/ Effectifs et statistiques

Chiffres du vendredi 29 mai 2020 :

Date	DI DR SCN	Présent			ASA			Télétravail			Quatorzaine			Malades du coronavirus confirmés ou non		
		OPCO AG	SU	Total	OPCO AG	SU	Total	OPCO AG	SU	Total	OPCO AG	SU	Total	OPCO AG	SU	Total
2020-05-29	TOTAL DI	3007	3147	6154	765	2194	2959	2686	355	3041	7	13	20	9	21	30
2020-05-29	TOTAL DG	128		128	7		7	535		535	1		1	1		1
2020-05-29	TOTAL	3135	3147	6282	772	2194	2966	3221	355	3576	8	13	21	10	21	31

Publics fragiles : pas facile à gérer car les médecins de prévention n'ont pas tous la même approche. Des justificatifs médicaux sont demandés dans certains services ou directions pour la reprise du travail. Avis du médecin de prévention requis, avec parfois un contact avec le médecin traitant (ou le spécialiste suivant l'agent pour sa pathologie). La DG précise que c'est bien le médecin de prévention qui donne l'avis de reprise. Cas des conjoints ou parents de personnes fragiles ? Position demandée au secrétariat général de Bercy : cela renvoie à la gestion du COVID. La DG estime que ces agents pourraient être prioritaires pour rester en télétravail pour ne pas risquer de contaminer leurs proches.

Le nombre d'agents en présentiel croît doucement en fonction de la reprise d'activité : dédouanement 30 à 40%, fret express en hausse pour atteindre dans certains cas des chiffres supérieurs à l'avant-crise, SU à moitié de la normale. La DG n'est pas en mesure de faire les

FORCE OUVRIÈRE

décomptes par service mais va demander aux DI de le faire pour leurs instances de dialogue social locales. Disparités sur le télétravail selon les DI.

Point sur le ménage demandé.

Arrêts de travail : l'USD-FO souhaite savoir s'il y a de nouveaux cas ? La DG n'a pas eu communication de nouveaux cas, il s'agit donc bien d'agents déjà en quatorzaine.

Problèmes du non-respect des mesures barrières dans les communications sur Aladin. La DG pense qu'il n'est pas normal de ne pas respecter les mesures sanitaires : port du masque et distanciation restent indispensables.

Informatique et télétravail : les sites de l'informatique douanière ont demandé à leurs cadres de tous revenir au travail. Il faudrait veiller à ce qu'ils puissent être maintenus en télétravail, car ils ne sont pas moins susceptibles d'être contaminés par le coronavirus. La DG estime que la présence en PRA doit être supérieure à la période en PCA et que l'essentiel est de bien respecter les règles sanitaires au retour au travail.

2/ Redéploiement des agents de la Surveillance (DIPA et autres DI)

DIPA et aéroports : la reprise a conduit à observer que certains secteurs ne repartaient pas aussi vite que prévu, notamment, les aéroports. Les conditions de contrôle et de gestion des frontières sont encore maintenues - le transport aérien est une machinerie très lourde à redémarrer. Orly reste fermé, ainsi que certains aéroports de province - plus facile à gérer quand d'autres unités sont présentes à proximité. L'activité LCF reprend et les ressources peuvent être mises à disposition sur les autres vecteurs de fraude. La DIPA travaille pour concilier les situations personnelles des agents et activités restant assurées, à aménager selon la réouverture des terminaux - la situation pourrait durer plusieurs mois, voire quelques années, pour que la situation revienne à la normale - sur la base de l'activité de début 2020. Plus de 400 agents sont concernés en IDF, 150 redéployés sur d'autres unités opérationnelles sur tout le territoire. Des modes opératoires ont été étudiés et finalisés, afin de prévoir des formations pour les agents redéployés. L'USD-FO rappelle que les formations doivent être bien adaptées car faire du contrôle routier, ce n'est pas le même métier que sur un aéroport. Idem pour le fret express.

Cas de la police de Lille et des contaminations COVID : la DG estime que les mesures prises, si elles sont respectées, doivent permettre de ne pas connaître un tel "cluster". De plus, les brigades ont vocation à se projeter sur le terrain et non pas à rester au siège de l'unité.

Volontariat : si des agents se proposent d'aller exercer des contrôles routiers, il sera tenu compte de l'expérience antérieure pour les redéployer.

Autres DI : moins complexe, car les unités routières sont plus proches et le nombre d'agents à redéployer, moins élevé.

FORCE OUVRIÈRE

3/ Matériels et dispositifs de protection

Disponibilité des masques et autres : pas de problèmes particuliers.

Rappel du nombre de masques à attribuer qui devrait être plus élevé pour les unités de surveillance et proposition de mettre à disposition des housses de sièges jetables pour les véhicules - doctrine d'utilisation devrait être revue. Masques lavables plus écologiques à envisager ? USD-FO signale que les masques (lavables) mis à disposition à la Réunion ne sont pas satisfaisants - la DR en a été informée et n'a pas encore apporté de réponse. La DG estime que le nombre de 3 masques par vacation doit être évalué localement en fonction des conditions opérationnelles. Masques réutilisables : des modèles "grand public" vont être distribués, les achats sont centralisés par les MEF et seront répartis dans les directions financières. La DG va se rapprocher de la DR de la Réunion pour savoir de quels stocks proviennent les masques défectueux. Il y a une doctrine d'utilisation des masques, il faudra vérifier qu'elles ont bien été répercutées.

Campagne d'habillement : devait commencer sans masque - sera examinée en CTR.

4/ Questions RH

- ASA, congés - application de l'ordonnance sur les congés / congés bonifiés

Congés bonifiés : la campagne d'été reprend normalement, l'instruction des dossiers va être faite.

Congés d'été : seule problématique, les gardes d'enfants, le reste sur les mêmes bases que d'habitude.

- ASA et ARTT

La DG fait remarquer que les ASA n'ouvrent pas droit à ARTT. La DGAFP demande aux directions de faire le compte des congés et des ARTT défalqués. Les agents devraient donc se voir défalquer 10 jours + 1 à 2 jours d'ARTT. A nouveau, cette méthode est parfaitement scandaleuse.

La DG précise que le fait de ne pas appliquer les jours obligatoires de congé aux télétravailleurs a un coût pour la douane.

Problématique des enfants prioritaires dans les écoles : il semble que la douane ne soit pas toujours reprise. La DG précise qu'une liste nationale du ministère de l'éducation reprend la douane mais que les rectorats établissent leur propre liste. Les DI sont invités à prendre l'attache du recteur d'académie.

- Prime exceptionnelle

FORCE OUVRIÈRE

Sont bénéficiaires les agents ayant sujétion spéciale dans le PCA ou dont le volume de travail a augmenté.

40% de l'effectif total douanier sera primé : dans ces 40% d'agents, 21,5 % recevront 1000 euros - 63,5 % 330 euros - 660 agents se verront attribuer 660 euros. La prime devrait être versée avec le salaire de juillet. USD-FO précise que certains agents souhaitent reverser cette prime ou des jours de congé (à d'autres agents ou aux hospitaliers). La DG donnera le recensement des primes attribuées et précise qu'aucun agent, y compris les cadres supérieurs, n'a pas été exclus du versement de cette prime. La directrice générale reconnaît que ces derniers ont souvent été très présents pendant la crise.

- Stagiaires session de contrôleurs - aménagement des conditions d'exercice de ce stage.
- Télétravail : nouveau formulaire de convention de télétravail ponctuel durant la crise sanitaire envoyé par la DG. Le nouveau décret modifiant les conditions du télétravail pérenne sera examiné pour une mise en application à la rentrée.

La campagne de télétravail est habituellement semestrielle : qu'en est-il ? Y aura-t-il une campagne sur les anciennes bases ? Ou attend-on l'application du nouveau texte ? Attention, cela risquerait de pénaliser les agents. La DG répond qu'on peut se lancer sur la 2ème campagne aux anciennes conditions (la 1ère n'ayant pas pu avoir lieu). Cependant, il ne faudra pas superposer plusieurs modalités entre télétravail ponctuel / télétravail conventionné de manière permanente. A compter du 1er janvier 2021, ce sera le nouveau texte qui s'appliquera.

5/ Agenda social

CTR du 19/06 : ODJ en cours de construction, la DG propose de maintenir certains sujets d'actualité et de reporter à la rentrée, lors d'un futur CTR, l'examen de l'observatoire interne + le télétravail.

Respect des règles barrières : la DG propose de revenir à la tenue de réunions en présentiel, seulement avec les titulaires, pour permettre leur accueil. Problème : transports et lieux d'hébergement ? USD-FO rappelle que la consultation des dossiers pour les CAP est primordiale et qu'il conviendra de veiller au respect des règles pour les fournir aux élus. L'ordre du jour du CTR programmé le 18 juin semble très dense. Il paraît raisonnable de ne convoquer que les titulaires, mais il faudra que les suppléants et experts puissent participer en visio avec un confort suffisant pour entendre /intervenir, avec les limites techniques de l'exercice.

Conditions matérielles des réunions : la DG précise que les changements dus aux nouvelles mesures de la phase 2 du déconfinement permettent la tenue des réunions avec les titulaires / mais reste réservée pour les visios compte tenu de difficultés techniques.

Mission Gardette : le GT fiscalités du 18 juin a été reporté à juillet. La DG refuse de faire un moratoire sur les transferts et veut qu'on puisse en parler. Un point sur le sujet sera fait au

FORCE OUVRIÈRE

CTR. Thème ? Ce GT semble rassembler les sujets qui n'ont pu être abordés antérieurement pour cause de crise sanitaire : le travail analytique n'est pas terminé, mais la DG estime qu'il faut dégager les grandes tendances sur ce qui a été observé et discuté dans les GT qui ont eu lieu.

Basculement du CTR au 18 juin (au lieu du 19). Accord des OS.

AUTRES POINTS DIVERS

- SRE Chambéry : vieux projet, dialogue social a été conduit et le projet est en cours.
- PDA Grenoble : opération suspendue pour étudier le cas des deux agents concernés, dont l'un est proche de la retraite.
- masques des permanents : l'USD-FO estime que la solution préconisée de s'adresser à sa DI d'origine n'est pas satisfaisante. La DG répond sur ce point - il faudrait mieux voir avec la DG pour les permanents nationaux, les permanents régionaux continuant à s'adresser à leur DI de rattachement.
- adaptation du travail des équipages sur les bâtiments garde-côtes.
- adaptation des régimes de travail durant la crise et note de la DG : il semblerait souhaitable que cela soit pérenne afin que chaque agent puisse choisir son régime de travail et ne soit pas obligé de s'adapter à celui décidé pour le collectif de travail qu'il rejoint.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS : CTR le 18 juin.

RESPECTEZ LES GESTES BARRIERE

La crise sanitaire est aussi l'affaire de tous.
